

Procédure dépannage route sur Annecy suite à une “vache”

Remarques préliminaires :

- En cas d'impossibilité de dépanner par air, il faut organiser le dépannage par route **le soir** (attention il n'est plus possible de pénétrer sur l'aérodrome après 19H). En cas d'impossibilité de dépanner le soir dans les temps il faut s'organiser pour dépanner le matin afin de se présenter sur Annecy **entre 7H et 8H**.
- Partir à deux ou trois afin de rapidement démonter le planeur sur l'aérodrome
- Se présenter auprès de l'exploitant Vinci afin de prendre les consignes pour les déplacements au sol sur zone.
- Revêtir un gilet jaune lors de tous les déplacements au sol dans le périmètre de l'aérodrome.

Procédure “de stationnement et démontage du planeur le soir sur Annecy” :

- Après l'atterrissage, récupérer la caisse d'assistance (roue l'aile et prothèse) auprès de l'exploitant (les pompiers) afin de pouvoir pousser le planeur en autonomie vers la zone de parking,
 - Récupérer les housses et piquets d'arrimage qui viendront le soir par voiture (récupération route du pilote) afin de bien stationner le planeur en sécurité sur les zones en rouge indiquées sur le plan de stationnement.
1. Prévenir l'exploitant Vinci de la présence du planeur stationné au sol (**Laisser un message sur le répondeur d'Annecy** pour informer de votre atterrissage et votre situation : Tel : 04 50 32 23 22 et/ou sur l'e-mail : fbo@annecy-airport.com ,
 2. **Appeler le 191** pour informer de votre atterrissage et votre situation avant de sortir de l'aérodrome.

Caisse d'assistance



Zone de parking pour la nuit des planeurs (2 zones possibles délimitées en rouge)

